

Le 4 juillet 1962, le Midi-Libre remet à l'ordre du jour le dégagement des ruines de la cathédrale d'Alet qu'avait déjà suggéré en son temps M. Dujardin-Beaumetz.

## LE VŒU AYANT ETE REPRIS

# Le dégagement des ruines de la cathédrale d'Alet remettra en valeur de véritables trésors d'art roman

Lors du récent congrès de la Fédération des Syndicats d'initiative Languedoc - Roussillon, M. Raynaud, maire d'Alet-les-Bains, demanda que soit repris le vœu concernant le dégagement des ruines de l'ancienne cathédrale.

Nous n'avons pas manqué de faire écho à ce vœu, dans le compte rendu du congrès. Il importait aussi d'y revenir ; cette fois, un peu plus en détail.

Certes, le dégagement des ruines de la cathédrale d'Alet n'est pas une idée lancée de fraîche date. C'est un projet qui remonte à l'époque où M. Dujardin-Beaumetz était sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Ce vieux projet fut remis sur le tapis il y a deux ou trois ans.

Le conseil général était d'accord — il doit l'être toujours — pour faire le nécessaire. La municipalité d'Alet-les-Bains aussi pour sa part.

Mais le projet est resté en sommeil parce que, paraît-il, l'administration et les particuliers se trouvaient en face de chiffres dépassés par le temps. Il s'agirait, en somme d'un réajustement pour répartir sur des bases plus précises et correspondant mieux aux taux actuels. Ceci n'est donc qu'une question de détail, facile à régler maintenant qu'on veut sortir le projet de sa léthargie.

Rappelons que le projet serait réalisable en deux ou trois étapes. Les différentes tranches porteraient sur l'achat de quelques mètres carrés de terrain et sur la démolition de garages et d'immeubles attenants qui, évidemment cachent la vue des ruines aux passants.

En effet, il faut savoir qu'il y a des ruines à Alet pour s'y arrêter, sinon on risque de passer sans s'arrêter, car en roulant sur la route nationale on ne voit pratiquement rien.

Selon le projet en question, une fois que les alentours seraient dégagés et les abords aménagés, les ruines se dresseraient en un imposant ensemble isolé. Plus rien ne gênerait la vue de ce formidable monument ; l'un des plus beaux de la région méridionale.

Ce projet se justifie amplement. Cette ancienne cathédrale a son histoire. Elle aurait été bâtie sur ce qui fut, dit-on, un temple de Diane. Sur ce temple, si temple il y eut, s'éleva une église primitive. Et c'est sur cette dernière que, dès le XIe siècle, trois cents moines bâtisseurs commencèrent à construire la belle cathédrale de laquelle restent encore de beaux échantillons de roman languedocien.

Elle fut agrandie à l'époque gothique de lignes et de détails architecturaux ce qui nous vaut un mélange de lignes et de détails architecturaux. Alet ayant été érigé en évêché en 1318 par une bulle du Pape Jean XXII, la cathédrale était à l'époque une splendeur.

Malheureusement, les guerres de religion lui furent fatales et en 1577 un parti de protestants la pilla et la laissa dans un tel état qu'elle n'a jamais été plus utilisable. Le temps et les gens ont fait bien sûr d'autres dégradations.

Mais ce qui reste fait l'admiration des gens. Et c'est d'une façon enthousiaste que les congressistes ont pris le vœu de M. Raynaud en considération et se sont promis de l'appuyer. Le spectacle nocturne donné par ces ruines le 23 juin avait permis à beaucoup de congressistes de voir l'immensité de ces ruines et de juger de leur incomparable beauté.

Mais avec la nuit, les congressistes n'ont pas tout vu. Si un judicieux éclairage donnait du relief aux pierres, ils n'ont pas vu la couleur extraordinaire qu'elles offrent quand elles sont inondées de soleil. Ils n'ont pas pu voir non plus, les plus beaux spécimens d'art roman, notamment la finesse et la splendeur des chapiteaux qui se trouvent précisément dans une cour extérieure, propriété privée.

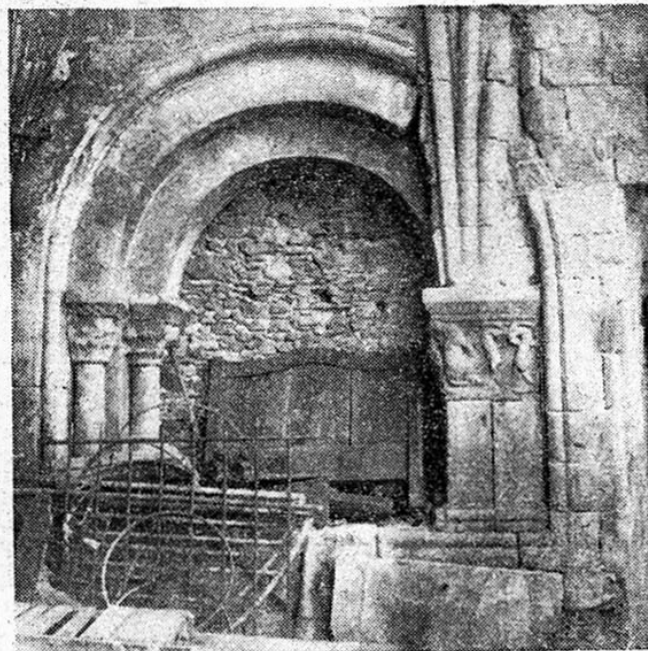
Et les photos qui accompagnent notre article, sont celles de chapiteaux que les visiteurs ne peuvent pas admirer. Nous les avons choisies spécialement pour bien montrer les beautés que le dégagement mettra en valeur.

Non, vraiment, les bijoux de l'ancienne cathédrale ne doivent pas rester sous le boisseau. Les clichés le prouvent, car c'est tout cela que verra le visiteur une fois le projet réalisé.

D'autre part, la soirée artistique du 23 juin a permis une révélation : l'acoustique des ruines. Elles offrent une surprenante résonance. Et, la preuve est faite, on pourra y organiser tous les spectacles qu'on voudra sans crainte de ne point décevoir, même les plus intransigeants en matière de spectacles de haute classe. Elles offrent donc de formidables possibilités d'avenir tant au point de vue artistique que touristique et économique.

Au moment où Alet se dote d'un établissement thermal et d'un casino, la mise en valeur de cette splendeur monumentale coule de source. Priorité, même, doit être accordée, attendu que la cathédrale présente de l'intérêt aussi pour le profane et qu'elle est située en bordure de la route nationale Albi-Espagne.

Enfin, le projet est relancé. Souhaitons que cette fois il aboutisse à la réalisation.



Le dégagement s'impose.